



«Le réseau de prévention
des difficultés des entreprises»



« Avec REPI, anticipez les difficultés de votre entreprise ! »»



Les alertes

- . Votre chiffre d'affaires réalisé est **inférieur au prévisionnel**
- . Vous prévoyez des **difficultés de trésorerie**
- . Vous avez perdu votre **principal client**
- . Vous venez de subir un gros impayé, un redressement fiscal ou une condamnation prud'homale (...)

« J'ai créé ma société de transports en octobre 2009 et aujourd'hui j'emploie 9 salariés. Depuis quelques mois, je rencontre des difficultés de trésorerie. À la suite d'une alerte de la Direction des Transports, j'ai été convoquée dans le cadre de la prévention des entreprises en difficultés au Tribunal de Commerce de Lyon. Au cours de l'entretien, le juge délégué à la prévention, m'a exposé des solutions pour rétablir ma situation financière et aujourd'hui ma société est saine, en pleine expansion et enfin m'a permis de sauver des emplois. »

SOCIÉTÉ CALLIOPE

« Il existe des solutions pour sauvegarder son entreprise, lesquelles ne pourront être envisagées si l'entreprise tarde à mettre en œuvre un plan d'actions face à une baisse d'activité, un repli de son chiffre d'affaires ou un manque de trésorerie...

Trop d'entreprises n'ont pas pu rebondir à temps par méconnaissance des dispositifs existants. »

REPI

N'attendez pas d'être au pied du mur pour réagir !

Tout entrepreneur peut être confronté un jour à des difficultés : **cela fait partie de la vie des entreprises.**

Pour répondre à ces différents signaux d'alerte, REPI identifie avec vous les actions de redressement envisageables et vous aide à **maximiser les chances de pérenniser votre entreprise.**



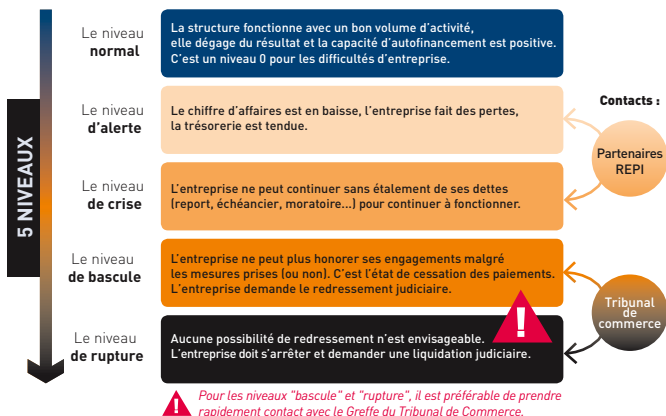
Entretien individuel, gratuit et confidentiel. >>>



Votre situation et son évolution possible

Comment **mesurer le degré de gravité** des difficultés de votre entreprise ?

On distingue **5 niveaux** :



Nos solutions si votre entreprise se trouve aux niveaux alerte/crise

Bilan de la situation de votre entreprise

- . Examen des principaux éléments chiffrés, des indicateurs financiers et commerciaux
- . Étude de l'environnement dans lequel l'entreprise évolue et ses relations avec ses partenaires
- . Détection d'indicateurs de fragilité

Informations et outils

- . Présentation des dispositifs législatifs existants en matière de prévention
- . Sensibilisation du dirigeant sur les risques qu'il encourt



Le réseau REPI à votre service



4 portes d'entrées

CCI de Lyon Métropole

04 72 40 82 46

www.lyon.cci.fr

/rubrique se développer

//finances, difficultés, réglementation

///anticiper ses difficultés

Greffe du tribunal

de commerce /

Tribunal de commerce

04 72 60 69 80

www.greffe-tc-lyon.fr

**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat du Rhône**

04 72 43 43 32

www.cma-lyon.fr

**Ordre des experts
comptables**

04 72 60 26 26

www.rhonealpes.experts-comptables.fr

Les autres acteurs

Ordre des Avocats

du Barreau de Lyon

04 72 60 60 00

www.barreaulyon.com

**Chambre des Notaires
du Rhône**

04 72 69 98 88

www.chambre-rhone-notaires.fr

Compagnie Régionale

des Commissaire

aux comptes de Lyon

04 72 60 26 26

www.crcclyon.fr